

NOTICE EAU POTABLE

1 Situation administrative

Les réseaux d'alimentation et de distribution d'eau potable de la ville de ROISSY-EN-BRIE sont concédés à la SOCIETE FRANCAISE DE DISTRIBUTION D'EAU (S.F.D.E.), dont le siège social est au 4, rue du Général FOY - 75008 PARIS.

2 Etat existant

Les ressources en eau potable de la commune proviennent :

- de l'usine régionale de traitement d'eau potable d'ANNET-SUR-MARNE, d'une capacité actuelle de 130.000 m³/j. La ville de ROISSY-EN-BRIE peut mobiliser cette ressource, à concurrence de 7.200 m³/j, à travers l'adduction communautaire ANNET/TORCY, mise en service en Juin 1989, et suppression par une station de pompage à BUSSY-SAINT-MARTIN, d'une capacité nominale de 4.000 m³/j dont les travaux ont débuté en Juillet 1989 et qui est opérationnelle depuis.

Les besoins actuels sont de l'ordre de 5.000 m³/j en journée de pointe annuelle. Ils sont donc largement couverts par les ressources mobilisables.

Le stockage est réalisé dans un réservoir surélevé de 1.500 m³ situé au centre du pays, et dans un réservoir semi enterré de 2500 m³ situé au Nord de l'agglomération capables de soutenir la demande instantanée d'une population de 23000 habitants. Une station de pompage est accolée au réservoir semi enterré. En cas de coupure d'électricité, cette station continuera de fonctionner grâce à un groupe électrogène implanté à demeure.

Le réseau est complet, maillé, de section allant de 60 à 150 mm pour les antennes de distribution et de 200 à 500 mm en ce qui concerne les canalisations principales d'alimentation.

3 Appréciation des ouvrages existants

Le réseau est de section suffisante pour les besoins actuels et à venir est en bon état pour environ 90 %.

4 Objectifs

A l'horizon 2015, il est prévu un maximum de 24000 habitants, soit une demande moyenne journalière de 4 800 m³/j et une demande le jour de pointe de 5740 m³/jour.

Les ressources sont donc suffisantes à terme.

Les stockages, d'une capacité de l'ordre de 4.000 m³, sont supérieurs à une demi-journée de réserve en eau potable.

5 Dispositions projetées

Les travaux projetés pour l'amélioration du réseau sont les suivants :

- Liaison des réseaux entre les Jondelles Nord (rue Beaumarchais) et le manoir(rue de la Mare Capitaine).
- Reprise du génie civil sur le réservoir semi – enterré pour l'évacuation des eaux de pluie sur le dôme de l'ouvrage.
- Demande d'expertise et étude des contraintes sous le dôme de la cuve du réservoir sur tour.
- Poursuite du programme de remplacement de la conduite d'adduction en matériau composite de 300 mm par une conduite en fonte.
- Remplacement avec dilatation de diamètre de la canalisation rue Pasteur, entre la place Baurin et la Place de Barmstedt.

La directive Européenne relative à la qualité des eaux destinée à la consommation impose un seuil limitant de concentration en plomb dans l'eau.

Le respect de ces nouvelles contraintes entraînera le remplacement à terme de tous les branchements en plomb. La plus lourde charge sera imputée aux propriétaires privés pour la mise en conformité de leurs réseaux intérieurs.

A moyen terme , il convient de prévoir un renforcement de la sécurité d'alimentation du fait de l'existence d'une seule conduite entre l'adduction communautaire ANNET-TORCY et la ville de ROISSY en BRIE, en se raccordant, par exemple, via le réseau de la ville d'OZOIR, à la liaison “ SEINE AMONT-MARNE ” en cours d'étude.

Dans les zones nouvelles urbaines et naturelles, mentionnées dans le dossier, il n'existe aucun réseau suffisamment dimensionné pour permettre l'alimentation et la défense incendie des aménagements futurs. Il conviendra de prévoir la création d'un réseau maillé à partir des conduites existantes et la pose de nouveaux appareils hydrauliques qui seront conformes à la norme française de sécurité en vigueur (NFS 61 213) et implantés judicieusement par rapport aux nouveaux risques d'incendie à défendre.

Cette implantation devra être faite en coordination avec les responsables du centre d'intervention principal n°2 de LAGNY ou du centre d'intervention n°22 de PONTAULT-COMBAULT.